



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

FORT

Aire de répartition restreinte

Habitat d'intérêt communautaire

Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*)

Milieux
côtiers

CODE EUR
H1420

Correspondance cahiers d'habitats : 1420-2 / Corine biotope : 15.6



Description

Cet habitat, principalement composé d'espèces sous-arbustives et « grasses », se développe sur les vases salées des marais littoraux inondés pendant une assez grande partie de l'année. Le sol y est généralement assez compact, limoneux et grisâtre, riche en sel et en azote et peut fortement s'assécher et se craqueler en été. Cet habitat peut parfois couvrir de vastes étendues et le recouvrement des espèces est assez important. Les espèces végétales indicatrices de cet habitat sont, par exemple, la Soude ligneuse, la Salicorne en gros épis, la Salicorne frutescente ou l'Obione faux-pourpier. Il forme ce que l'on appelle généralement des sansouires.

Situation en PACA

Il est présent sur les vases salées du littoral. En PACA, seul est présent le sous-type H1420-2 « Fourrés halophiles méditerranéens », qui se développe sur les vases salées du littoral méditerranéen. Certaines variantes présentent une distribution nettement plus limitée géographiquement.



Sansouire humide - PHOTO : DOCOB ETANG DE BERRE, J. BARET

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
inadéquat	sans objet

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Sansouire pérenne - PHOTO : DOCOB CAMARGUE



PHOTO : habitats-naturels.fr

Facteurs de vulnérabilité

- habitat sensible à l'urbanisation, aux aménagements touristiques, de loisirs ou à vocation agricole ou d'élevage.
- sensibilité au piétinement, lié à la fréquentation ou au surpâturage.
- sensibilité aux modifications des conditions hydriques.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- destruction dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de l'urbanisation littorale, remblaiements, dépôts de gravats...
- surfréquentation et surpâturage : piétinement.
- mauvaise gestion hydraulique des marais littoraux.

Actions favorables

- canalisation de la fréquentation et mise en défens sur les sites surfréquentés.
- mise en place d'un pâturage extensif.
- information et sensibilisation.
- limitation du développement de l'urbanisation et des installations touristiques ou de loisirs.

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>